



Divorce prononcé au Maroc : inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.11.2023

Documents à soumettre

- Jugement de divorce original apostillé auprès du tribunal de 1^{ère} instance + **1 copie** ;
- Traduction du jugement de divorce auprès d'un traducteur assermenté + **1 copie** ;
- La décision relative à l'autorité parentale sur les éventuels enfants communs avec la mention de l'entrée en force si c'est mentionné sur un document séparé du jugement original apostillé ainsi que sa traduction également apostillée + **1 copie**
- Le cas échéant, les changements d'adresse des conjoints divorcés
- 2 copies du passeport et du permis de séjour de la personne résidente en suisse.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents qui ne sont pas établis dans une langue nationale suisse doivent être traduits auprès d'un traducteur assermenté. Vous trouvez une liste des traducteurs sur le site Internet : <http://atajtraduction.asso.ma/indexfr.php>

Emoluments

- Pour les citoyens de nationalité suisse Sans frais.
- Pour les citoyens résidants en suisse ayant déjà été mariés ou divorcés en suisse : **MAD 1800.-** à payer en espèce ou par carte bancaire le jour du rendez-vous.

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être munis d'une apostille délivrée par la préfecture, la province ou le tribunal de 1^{ère} instance avant d'être remis à la représentation suisse. Pour toutes les informations relatives à la délivrance de l'apostille www.apostille.ma

Informations supplémentaires

- Le dépôt de dossier se fait sur rendez-vous à prendre au préalable par téléphone au 0537 26 80 30 ou par mail à rabat.chancellerie@eda.admin.ch en indiquant le nom complet et numéro de téléphone de l'intéressé.
- Renseignements téléphoniques au 0537 26 80 30 du Lundi au Jeudi de 13h30 à 16h00 et le Vendredi 09h00 à 11h30 ou par courriel rabat.chancellerie@eda.admin.ch